

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE BOUCHES-DU-RHÔNE

Pôle Emploi Territorial Service Concours Envoyé en préfecture le 17/12/2024 Recu en préfecture le 17/12/2024

rtoga on protoctaro to 17712



Publié le 17/12/2024

ID : 013-281300038-20241203-CONC_2024_84-AR

Arrêté CONC_2024_84

Le Président Georges CRISTIANI

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT

Aix-en-Provence, le mardi 3 décembre 2024

Arrêté portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade d'ingénieur territorial

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Bouches-du-Rhône,

- VU le Code général de la fonction publique,
- VU la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,
- VU la loi n°2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique,
- VU la loi n°2021-689 du 31 mai 2021 modifiée relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire,
- **VU l'ordonnance n°2020-1694 du 24 décembre 2020 modifiée** relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19,
- VU l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021 portant partie législative du Code général de la fonction publique,
- **VU le décret n°2006-1695 du 2 décembre 2006 modifié** fixant les dispositions statutaires communes applicables aux fonctionnaires de catégorie A de la Fonction Publique Territoriale,
- VU le décret n°2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la Fonction Publique,
- VU le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,
- VU le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la Fonction Publique de l'État, de la Fonction Publique Territoriale et de la Fonction Publique Hospitalière,
- VU le décret n 2016-201 du 26 février 2016 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,
- VU le décret n°2016-206 du 26 février 2016 modifié fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des ingénieurs territoriaux,
- VU le décret n°2018-238 du 3 avril 2018 relatif aux modalités d'organisation des concours externes de certains cadres d'emplois de catégorie A de la fonction publique territoriale pour les titulaires d'un doctorat,
- VU le décret n°2020-437 du 16 avril 2020 modifié pris pour l'application des articles 5 et 6 de l'ordonnance n°2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19,

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le 17/12/2024



ID: 013-281300038-20241203-CONC_2024_84-AR

- VU le décret n°2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,
- VU le décret n°2020-1695 du 24 décembre 2020 modifié pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n°2020-1694 du 24 décembre 2020 modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19,
- VU le décret n°2021-376 du 31 mars 2021 pris en application de l'article 36 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion,
- VU le décret n°2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire.
- VU le décret n°2022-122 du 4 février 2022 prorogeant l'application des dispositions relatives à l'organisation des examens et concours d'accès à la fonction publique pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19.
- VU le décret n°2022-529 du 12 avril 2022 portant adaptation temporaire d'épreuves de certains concours de la fonction publique territoriale en application de l'article 7 de l'ordonnance n°2020-1694 du 24 décembre 2020 modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19 notamment son article 2,
- VU l'arrêté du 19 juin 2007 fixant la liste des concours et les règles de composition et de fonctionnement des commissions d'équivalences de diplômes pour l'accès aux concours de la Fonction Publique Territoriale,
- VU l'arrêté du 26 juillet 2007 fixant les équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la Fonction Publique subordonnés à la possession de diplômes ou titres sanctionnant un niveau d'études déterminé relevant d'une formation générale ou de plusieurs spécialités de formation,
- VU l'arrêté du 27 février 2016 fixant le programme des épreuves des concours externe et interne pour le recrutement des ingénieurs territoriaux et de l'examen professionnel prévu au 1° de l'article 10 du décret n°2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,
- VU le recensement des besoins effectué par les Centres de Gestion de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- VU l'arrêté CONC_2018_63 du 25 octobre 2018 portant ouverture par le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône et pour le compte des Centres de Gestion de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, des concours externe et interne d'accès au grade d'Ingénieur Territorial, session 2019,
- VU l'arrêté CONC_2018_66 du 19 novembre 2018 modifiant l'arrêté CONC_2018_63 du jeudi 25 octobre 2018 portant ouverture par le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône et pour le compte des Centres de Gestion de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, des concours externe et interne d'accès au grade d'Ingénieur Territorial, session 2019.
- VU l'arrêté CONC_2019_37 du 23 mai 2019 modifiant l'arrêté CONC_2018_63 du jeudi 25 octobre 2018 portant ouverture par le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône et pour le compte des Centres de Gestion de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, des concours externe et interne d'accès au grade d'Ingénieur Territorial, session 2019,

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le 17/12/2024



ID: 013-281300038-20241203-CONC_2024_84-AR

- VU l'arrêté CONC_2019_ 44 du 4 juin 2019 portant composition du jury des concours interne et externe d'accès au grade d'Ingénieur Territorial, session 2019,
- VU l'arrêté CONC_2019_45 du 4 juin 2019 portant organisation des épreuves écrites des concours externe et interne d'accès au grade d'Ingénieur territorial, listes des candidats admis à concourir, noms des correcteurs de copies et fixant la date de réunion du jury d'admissibilité, session 2019,
- VU l'arrêté CONC_2019_60 du 16 septembre 2019 portant listes d'admissibilité des concours externe et interne d'accès au grade d'Ingénieur territorial et fixant les dates et le lieu de déroulement des épreuves d'admission ainsi que la date de réunion du jury d'admission, session 2019,
- VU l'arrêté CONC_2019_63 du 11 octobre 2019 portant liste des examinateurs associés aux épreuves obligatoires et facultatives d'admission des concours externe et interne d'accès au grade d'Ingénieur territorial, session 2019,
- VU l'arrêté CONC_2019_64 du 22 novembre 2019 portant établissement de la liste d'aptitude d'accès au grade d'ingénieur territorial,
- VU l'arrêté CONC_2019_67 du 2 décembre 2019 portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade d'ingénieur territorial,
- VU l'arrêté CONC_2020_96 du 30 novembre 2020 portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade d'ingénieur territorial,
- VU l'arrêté CONC_2021_90 du 7 décembre 2021 portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade d'ingénieur territorial,
- VU l'arrêté CONC_2022_66 du 8 novembre 2022 portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade d'ingénieur territorial,
- VU l'arrêté CONC_2023_21 du 28 mars 2023 portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade d'ingénieur territorial,
- VU l'arrêté CONC_2023_100 du 8 novembre 2023 portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade d'ingénieur territorial,
- Vu l'arrêté CONC_2022_54 du 20 septembre 2022 portant ouverture par le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône et pour le compte des Centres de gestion de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, des concours externe et interne d'accès au grade d'ingénieur territorial, session 2023,
- VU l'arrêté CONC_2023_50 du 06 juin 2023 portant composition du jury des concours externe et interne d'accès au grade d'ingénieur territorial, session 2023,
- VU l'arrêté CONC_2023_51 du 06 juin 2023 portant organisation des épreuves écrites des concours externe et interne d'accès au grade d'ingénieur territorial, listes des candidats admis à concourir, noms des correcteurs de copies et fixant la date de réunion du jury d'admissibilité, session 2023.
- VU l'arrêté CONC_2023_87 du 18 septembre 2023 portant listes des candidats admissibles aux concours externe et interne d'accès au grade d'ingénieur territorial, fixant les dates et lieu de déroulement de l'épreuve obligatoire d'admission, la liste des examinateurs associés ainsi que la date de réunion du jury d'admission, session 2023,
- VU l'arrêté CONC_2023_99 du 7 novembre 2023 modifiant l'arrêté CONC_2023_87 du 18 septembre 2023 portant listes des candidats admissibles aux concours externe et interne d'accès

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le 17/12/2024



ID: 013-281300038-20241203-CONC_2024_84-AR

au grade d'ingénieur territorial, fixant les dates et lieu de déroulement de l'épreuve obligatoire d'admission, la liste des examinateurs associés ainsi que la date de réunion du jury d'admission, session 2023.

- VU l'arrêté CONC_2023_106 du 29 novembre 2023 portant établissement de la liste d'aptitude d'accès au grade d'ingénieur territorial, session 2023.
- Considérant la délibération du jury d'admission des concours externe et interne d'accès au grade d'Ingénieur territorial, session 2019 en date du 7 novembre 2019,
- Considérant la délibération du jury d'admission des concours externe et interne d'accès au grade d'Ingénieur territorial, session 2023 en date du 28 novembre 2023,
- Considérant l'épidémie de covid-19, et les mesures d'urgence sanitaire décrétées par le gouvernement,
- Considérant les lauréats de la session 2019 concernés par les prolongations mentionnées dans les ordonnances.
- Considérant les demandes de réinscription sur la liste d'aptitude de lauréats dans les délais impartis conformément à l'article L.325-39 du Code général de la fonction publique,
- Considérant que des lauréats sont nommés stagiaires en application des articles L.325-38, L.325-41 et L.325-3 du Code général de la fonction publique,

ARRÊTE

- ARTICLE 1 : La liste d'aptitude d'accès au grade d'ingénieur territorial, comportant les lauréats des concours d'ingénieur territorial, remplissant encore les conditions pour y être inscrits, est mise à jour le 3 décembre 2024 conformément au document annexé au présent arrêté
- ARTICLE 2 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans le délai de 2 mois à compter de la date de sa publication.
- ARTICLE 3 : La Directrice du Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône est chargée de l'application du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet du Département des Bouches-du-Rhône.





Envoyé en préfecture le 17/12/2024 Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le 17/12/2024



ID: 013-281300038-20241203-CONC_2024_84-AR

LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU GRADE D'INGENIEUR TERRITORIAL

Spécialité	Candidats
Informatique et systèmes d'information	BADIANE / BADIANE Ousmane
Informatique et systèmes d'information	BARRA / BARRA Olivier
Informatique et systèmes d'information	BELIN / BELIN Julien
Informatique et systèmes d'information	BRINDEL / BRINDEL Anna
Informatique et systèmes d'information	COHEN / COHEN David-Jean
Informatique et systèmes d'information	FAUCHÉ / FAUCHÉ Marie-Julie
Informatique et systèmes d'information	GUINOT / GUINOT Adeline
Informatique et systèmes d'information	HENRY / HENRY Kévin
Informatique et systèmes d'information	LECOMPTE / LECOMPTE Grégory
Informatique et systèmes d'information	LONG / LONG Alexandre
Informatique et systèmes d'information	MAGERAND / MAGERAND Lucas
Informatique et systèmes d'information	MARIN / MARIN Jean-Christophe
Informatique et systèmes d'information	MORENO / MORENO Jessica
Informatique et systèmes d'information	PERACCHIA / PERACCHIA Camille
Informatique et systèmes d'information	PONS / PONS Kévin
Informatique et systèmes d'information	RAMAROSON / RAMAROSON Narisoa
Informatique et systèmes d'information	SANCHEZ / SANCHEZ Nicolas
Informatique et systèmes d'information	SASSI / DJELAJELA Kamelia
Informatique et systèmes d'information	SEMENZATO / SEMENZATO Rémy
Informatique et systèmes d'information	SPOHN / SPOHN Matthieu
Informatique et systèmes d'information	THOMAS / BANSE Sabrina
Infrastructures et réseaux	ALARY / ALARY Camille

Mise à jour le 3 décembre 2024

Les Vergers de la Thumine - CS10439 Boulevard de la Grande Thumine 13098 Aix-en-Provence Cedex 02 tél. 04 42 54 40 60 fax. 04 42 54 40 61



Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le 17/12/2024



ID: 013-281300038-20241203-CONC_2024_84-AR

LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU GRADE D'INGENIEUR TERRITORIAL

Spécialité	Candidats
Infrastructures et réseaux	AMGHAR / OUSTAD Chehrazade
Infrastructures et réseaux	ANGAUT-KRASA / ANGAUT Camille
Infrastructures et réseaux	AUDIBERT / BOISARD Marie
Infrastructures et réseaux	BONNET / BONNET David
Infrastructures et réseaux	BOURRU / BOURRU Élise
Infrastructures et réseaux	BRIENS / BRIENS Julie
Infrastructures et réseaux	DE OLIVEIRA MARTINS / DE OLIVEIRA MARTINS Natália
Infrastructures et réseaux	GUIDON / GUIDON Isabelle
Infrastructures et réseaux	IMBERT / IMBERT Julien
Infrastructures et réseaux	IZYLOWSKI / IZYLOWSKI Romain
Infrastructures et réseaux	MOCHOLI / MOCHOLI Frédéric
Infrastructures et réseaux	SARLIN / SARLIN Anthony
Infrastructures et réseaux	SEEL / SEEL Bertrand
Infrastructures et réseaux	WOLGENSINGER / WOLGENSINGER Thierry
Ingénierie, gestion technique et architecture	BOISSIERE / BOISSIERE Amandine
Ingénierie, gestion technique et architecture	BOUHOT / BOUHOT Anaïs
Ingénierie, gestion technique et architecture	BOURGEOIS / BOURGEOIS Léo
Ingénierie, gestion technique et architecture	CALAMOTE / CALAMOTE Emma
Ingénierie, gestion technique et architecture	CORLAY / CORLAY Magali
Ingénierie, gestion technique et architecture	DE SOUZA PEREIRA / DE SOUZA PEREIRA Gabriel
Ingénierie, gestion technique et architecture	GALVEZ / GALVEZ Caroline
Ingénierie, gestion technique et architecture	GOATER / GOATER Aurélie

Mise à jour le 3 décembre 2024

Les Vergers de la Thumine - CS10439 Boulevard de la Grande Thumine 13098 Aix-en-Provence Cedex 02 tél. 04 42 54 40 60 fax. 04

42 54 40 61

www.cdg13.com

Envoyé en préfecture le 17/12/2024 Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le 17/12/2024



ID: 013-281300038-20241203-CONC_2024_84-AR

LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU GRADE D'INGENIEUR TERRITORIAL

Spécialité	Candidats
Ingénierie, gestion technique et architecture	MICHEL / MICHEL Anne
Ingénierie, gestion technique et architecture	PHILY / PHILY Coline
Ingénierie, gestion technique et architecture	POMPEI / POMPEI Antonin
Ingénierie, gestion technique et architecture	PRUDHOMME / HERBERT Mélanie
Ingénierie, gestion technique et architecture	RICCI / RICCI Gaël
Ingénierie, gestion technique et architecture	RODRIGUEZ / LAFILÉ Laura
Ingénierie, gestion technique et architecture	SCHEVENEMENT / SCHEVENEMENT Jimmy
Ingénierie, gestion technique et architecture	THORAL / THORAL Vincent
Ingénierie, gestion technique et architecture	TORA / TORA Romain
Ingénierie, gestion technique et architecture	ZORZITTO / ZORZITTO Giani
Prévention et gestion des risques	BIZARD / BIZARD Florence
Prévention et gestion des risques	BLANC / BLANC Geoffrey
Prévention et gestion des risques	CAPUS / CAPUS Chloé
Prévention et gestion des risques	CLAUDE / CLAUDE Mahé
Prévention et gestion des risques	COLLOT / GANDON Adeline
Prévention et gestion des risques	DARDAILHON / DARDAILHON Aurelie
Prévention et gestion des risques	DONZÉ / DONZÉ Luc
Prévention et gestion des risques	GILBERT / GILBERT Anselme
Prévention et gestion des risques	HOMONNAY / HOMONNAY Emmanuelle
Prévention et gestion des risques	KADAR / KADAR Ali
Prévention et gestion des risques	LAGINHA / LAGINHA Marie
Prévention et gestion des risques	LAUGA / LAUGA Laurent

Mise à jour le 3 décembre 2024

Les Vergers de la Thumine - CS10439 Boulevard de la Grande Thumine 13098 Aix-en-Provence Cedex 02 tél. 04 42 54 40 60 fax. 04

42 54 40 61

www.cdg13.com



Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le 17/12/2024



ID: 013-281300038-20241203-CONC_2024_84-AR

LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU GRADE D'INGENIEUR TERRITORIAL

Spécialité	Candidats
Prévention et gestion des risques	MILLER / CAICEDO CORREDOR Irma
Prévention et gestion des risques	PEUCH / PEUCH Mathias
Prévention et gestion des risques	PIVASSET / PIVASSET Manu
Prévention et gestion des risques	POGGIO / POGGIO Julie
Urbanisme, aménagement et paysages	BADESCU / BADESCU Andréi
Urbanisme, aménagement et paysages	CAR / CAR Lilian
Urbanisme, aménagement et paysages	JIMENEZ / BRUNET Elodie
Urbanisme, aménagement et paysages	LAMBERT / LAMBERT Grégoire
Urbanisme, aménagement et paysages	MOIRANO / MOIRANO Coraline
Urbanisme, aménagement et paysages	RAYBAUD / RAYBAUD Clémentine
Urbanisme, aménagement et paysages	SEGUIN / CHAMBOST Julie
Urbanisme, aménagement et paysages	TERRASSON / TERRASSON Isabelle
Urbanisme, aménagement et paysages	VANEL / VANEL Laurie

Mise à jour le 3 décembre 2024

www.cdg13.com

Les Vergers de la Thumine - CS10439 Boulevard de la Grande Thumine 13098 Aix-en-Provence Cedex 02 tél. 04 42 54 40 60 fax. 04 42 54 40 61